

*Evotec ID (Lyon)*  
**INDEX DE L'ÉGALITÉ  
SALARIALE : EVOTEC ID  
(LYON) OBTIENT UNE  
NOTE GLOBALE DE 56/100**

*Index publié le 28 février 2020*

La société Evotec ID (Lyon) SAS a été créée le 1<sup>er</sup> juillet 2018 et a ouvert cette année une première négociation avec ses partenaires sociaux pour négocier un accord portant sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

De plus, la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel a créé l'Index de l'égalité femmes-hommes. Cet index de l'égalité a été conçu comme un outil pratique pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des entreprises.

### QUE COMPREND CET INDEX ?

Cet index légal est composé de 4 indicateurs au regard de l'effectif Evotec ID (Lyon) SAS et est noté sur 100 points.

- ▶ Indicateur légal N°1 : Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes, calculé à partir de la moyenne de la rémunération des femmes comparée à celle des hommes, par tranche d'âge et par CSP noté sur 40 points
- ▶ Indicateur légal N°2 : proportion des hommes et des femmes ayant bénéficié d'une augmentation, noté sur 35 points
- ▶ Indicateur légal N°3 : Pourcentage de femmes augmentées à leur retour de congé maternité, noté sur 15 points
- ▶ Indicateur légal N°4 : Pourcentage de femmes parmi les dix plus hautes rémunérations, noté sur 10 points

### QUELLES SONT LES OBLIGATIONS DE L'ENTREPRISE ?

Chaque année avant le 1<sup>er</sup> mars, les entreprises d'au moins 50 salariés doivent en conséquence procéder au calcul de leur index en application de règles et critères définis par la loi.

Les entreprises en-dessous de 75 points devront prendre des mesures de corrections pour parvenir à l'égalité dans les 3 ans.

### QUEL EST L'INDEX DE LA SOCIÉTÉ EVOTEC ID (LYON) SAS ?

Au titre de l'année 2019, l'index de la société Evotec ID (Lyon) SAS est de 56 points sur 100.

	<b>Points obtenus</b>	<b>Nombre de points maximum de l'indicateur</b>
1- écart de rémunération (en %)	21	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	35	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	0	15
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	0	10
<b>INDEX (sur 100 points)</b>	<b>56</b>	<b>100</b>